niortagglo
Agglomération du Niortais

Aide au remplacement de chauffage peu performant
émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES)

PARCOURS DE DEMANDE D'AIDE 2026

J'ai un logement dont je suis propriétaire occupant.
J'ai un projet de remplacement de système de chauffage peu performant
(foyer ouvert, poêle ou insert / Chaudière fioul ou gaz propane).

1

Je remplis le formulaire de pré-demande d'aide auquel je joints les pièces annexes

Téléchargement sur le site de Niort Agglo ou info.renov@agglo-niort.fr ou 05 49 78 78 40

Je l'adresse à NIORT AGGLO RENOV' (par courrier ou mail)

2

Un conseiller Energie de Niort Agglo me recontacte (pour prise de RDV et/ou demande de pièces complémentaires).

Si nécessaire, le conseiller effectue une visite de mon domicile avec évaluation énergétique permettant de vérifier l'éligibilité à l'aide Niort Agglo et d'avoir un accompagnement plus approfondi sur la maitrise de l'énergie de l'habitation.

Etape 1 à Etape 4 : 12 mois maximum

Mon habitation remplit les conditions d'éligibilité

3

L'attribution de l'aide m'est confirmée par courrier postal

4

Je fais installer le nouvel équipement.
Je transmets la facture à Niort Agglo

5 Le paiement est effectué et le dossier est clôturé

Mon habitation ne remplit pas les conditions d'éligibilité

Exemples de non éligibilité :

- Niveau d'isolation trop faible,
- Appareil à remplacer « trop » performant

3 BIS

Je fais une demande d'aide Maprime Rénov' et/ou CEE si je remplis les conditions d'éligibilité de ces dispositifs